

# PROJETS P3N 2009 : MODE D'EMPLOI

Lyon – 29 Janvier 2010

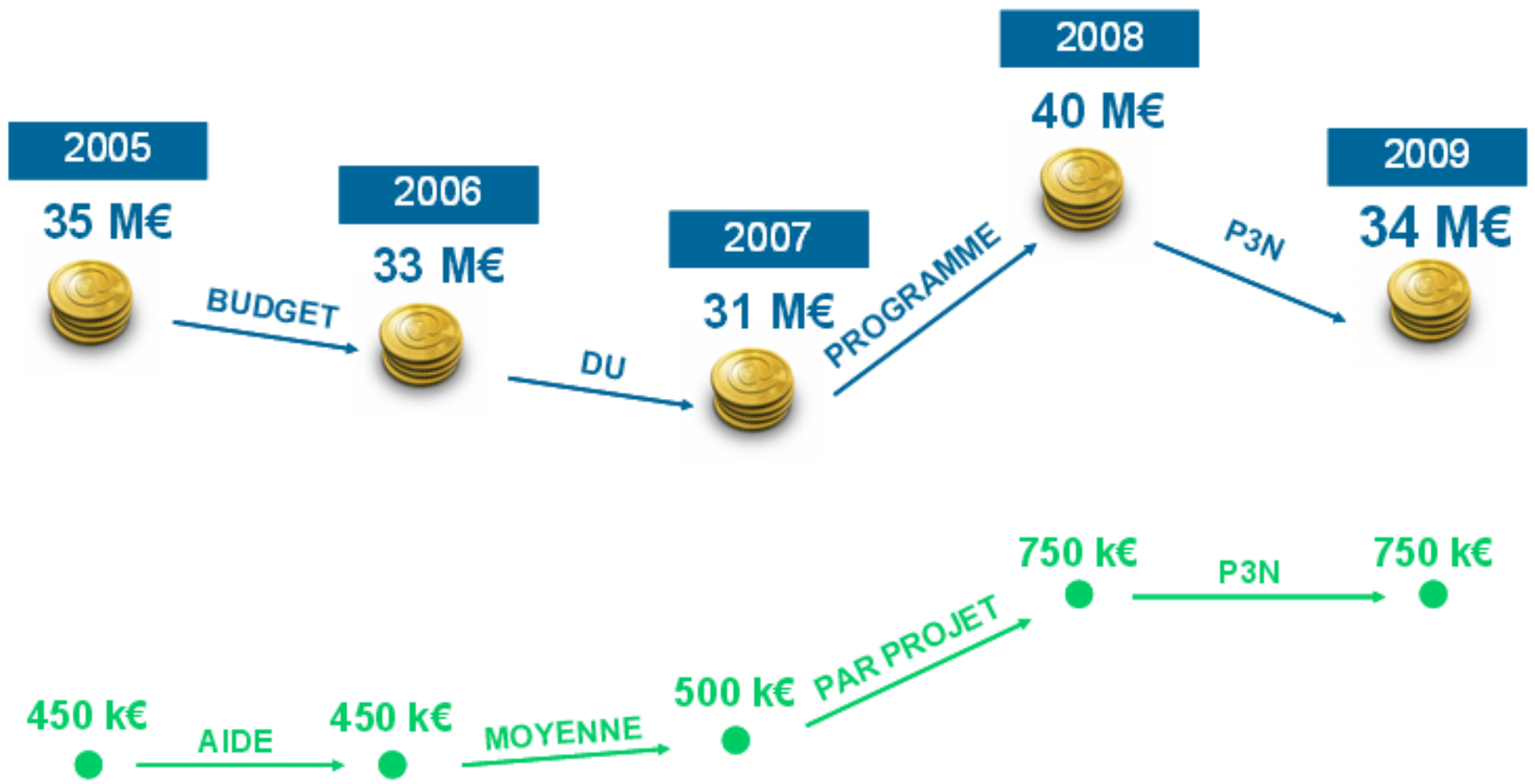
AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE  
**ANR**

**P**rogramme  
**3N** Nanosciences  
Nanotechnologies  
Nanosystèmes

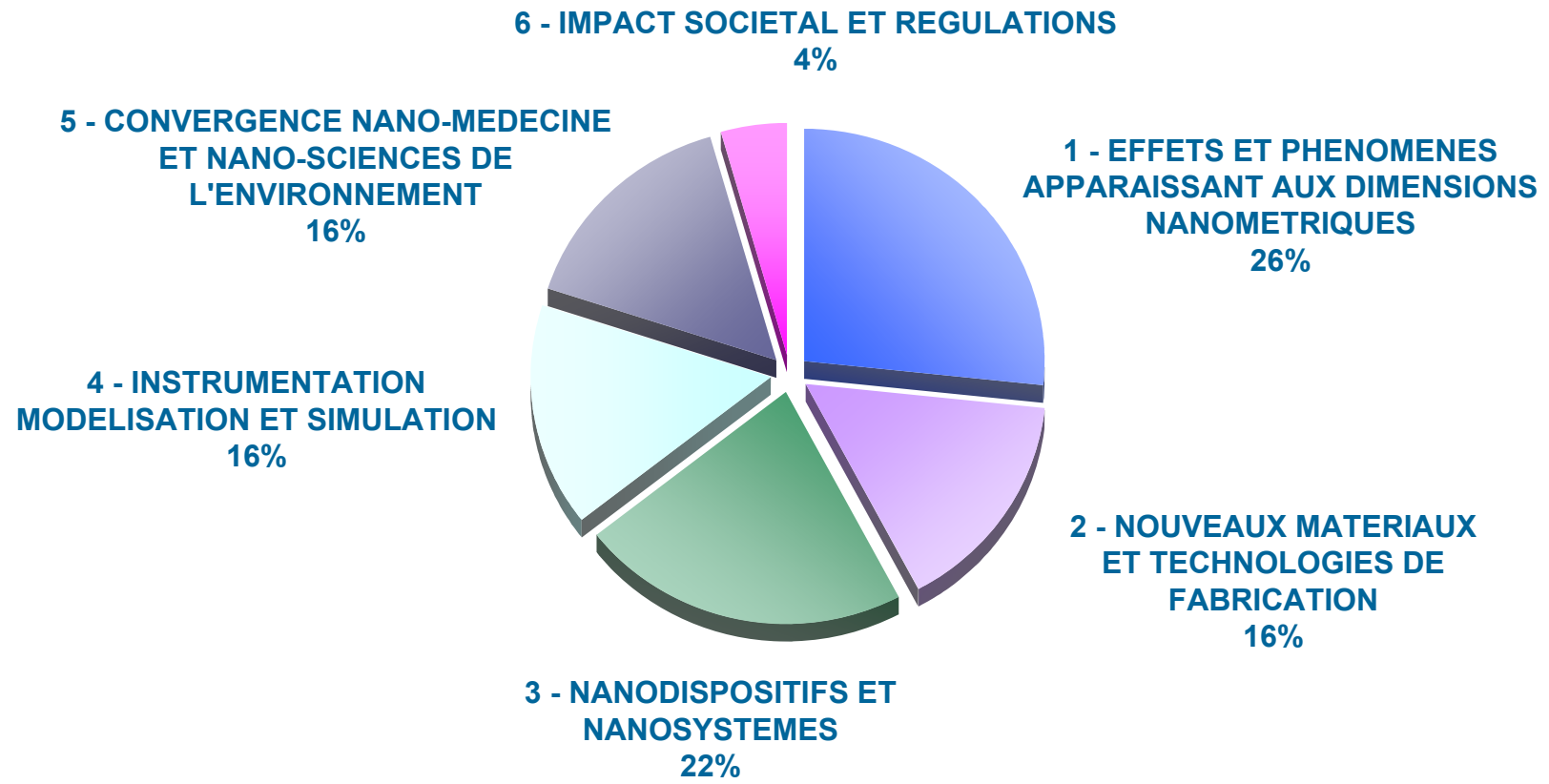


- **Bilan 2009 des Appels à Projets.**
- **Actes attributifs.**
- **Gestion des modifications et des difficultés éventuelles.**
- **Séminaire de sensibilisation à la PI.**
- **Vos contacts au sein de la délégation.**

- **Bilan 2009 des Appels à Projets.**
- **Actes attributifs.**
- **Gestion des modifications et des difficultés éventuelles.**
- **Séminaire de sensibilisation à la PI.**
- **Vos contacts au sein de la délégation.**



45 Projets de recherche couvrant l'ensemble des thématiques « NANO ».



- Bilan 2009 des Appels à Projets.
- **Actes attributifs.**
- Gestion des modifications et des difficultés éventuelles.
- Séminaire de sensibilisation à la PI.
- Vos contacts au sein de la délégation.

## Convention / Décision attributive : à connaître OBLIGATOIREMENT.

- ...
- **Art. 2 : Montant d'aide.**
- **Art. 3 : Durée du projet.**
- **Art. 4 : Caractère collectif du projet et accord de consortium.**
- **Art. 5 : Modalités de versement.**
- **Art. 6 : Conditions suspensive et reversement de l'aide.**
- **Art. 7 : Opérations de suivi et fin de projet**
- **Art. 8 : Communication**
- ...

**Rappel : La réception des annexes administratives et financières signées de tous les partenaires du projet est un préalable à l'établissement des actes attributifs**

- **Durée des projets : 36 mois** (43 projets) **et 48 mois** (2 projets).
- **Date de commencement et de prise en compte des dépenses : T<sub>0</sub> « administratif ».**
- **T<sub>0</sub> « administratif » ≠ T<sub>0</sub> « technique » (Kick-off meeting).**
- **Une prolongation de la durée du projet peut être accordée :**
  - A titre exceptionnel
  - Dans une limite de 12 mois
  - Sur demande motivée de l'ensemble des partenaires du projet, formulée par écrit auprès de la délégation au plus tard 3 mois avant la date initiale de fin du projet
  - Accompagnée d'un compte rendu scientifique datant de moins de 6 mois.
- **NB : Dépenses éligibles : réalisées pendant la durée du projet ; prise en compte de la date de livraison pour les achats et date de service fait pour les prestations de service.**

- **Obligatoire** pour les projets partenariaux entreprises/organismes de recherche.
- **Fortement recommandé** pour les autres projets et pour les projets internationaux.
- **Accord de consortium signé impérativement avant  $T_0+12$  mois** (Suspension des versements  $T_0+12$  mois sans accord signé).
- **Il faut commencer à y travailler DÈS MAINTENANT !**
- **L'accord doit traiter au moins des points suivants (cf. votre conventions ou décisions ANR) :**
  - La répartition des tâches, des moyens humains et financiers et des livrables (annexe document B) ;
  - L'antériorité de l'apport de chacun des partenaires ;
  - Les modalités de partage de la PI sur les résultats obtenus dans le cadre du projet ;
  - Le régime de publication / diffusion des résultats ;
  - La valorisation de la PI issue du projet.
- **Pas de modèle type.**

- **Inexécutions des obligations contractuelles :**
  - Inexécution totale ou partielle du projet
  - Non respect du règlement financier de l'ANR
  - Non production des documents contractuels
  - Non participation aux réunions et aux colloques
  - ...
  
- **Cessation d'activités du partenaire ou retrait du consortium**
  
- **Refus de mentionner le soutien apporté par l'ANR :**
  - Acknowledgement: This work has been partially supported by the French National Agency (ANR) in the frame of its Nanotechnology and Nanosystems program "P2N". (ACRONYM, project n°ANR-09-NANO-XXX)
  - Remerciement : Ces travaux ont été en partie financés par l'agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre de son programme Nanotechnologie et Nanosystèmes « P2N ». (ACRONYME, projet n°ANR-09-NANO-XXX)

- **Obligatoires** (suspension des versements sans rapport).
- **Rapports à fournir :  $T_0 + 6$  mois,  $T_0 + 18$  mois, et  $T_{fin}$**  (délai = 2 mois).
- **Un rapport supplémentaire à  $T_0 + 30$  mois pour les projets dont la durée est supérieure à 39 mois.**
- **Un seul document pour le consortium à fournir par le coordinateur avec :**
  - Un avancement global du projet.
  - Une contribution clairement identifiée par partenaire
  - Bien relier les travaux aux ressources utilisées (personnel, équipements ...)
  - Bien mentionner les informations concernant les non-permanents financés dans le cadre du projet
  - Bien mentionner les communications (publications, site web ... ) et brevets avec leur référence.
- **Un canevas disponible à l'adresse [www.pnano.org](http://www.pnano.org) avec des instructions sur l'ensemble des informations à fournir**

- **Obligatoires.**
- **A mi-parcours (oct. ou nov. 2011) et en fin de projet (oct. ou nov. 2012).**
- **Présentation confidentielle de votre projet devant un comité restreint (ANR, délégation PNANO, CE)**
  - Avancées, résultats, perspectives et points bloquants.
  - Un moment d'échange entre les porteurs de projet, la délégation et les comités.
- **Un retour aux coordinateurs après validation de l'ANR.**
- **Un canevas vous sera communiqué par email.**

- **Obligatoires.**
- **Tous les ans entre octobre et novembre.**
- **Prochaine édition du 8 au 10 novembre à Lille.**
- **Poster portant sur les avancés, résultats et perspectives du projet ou, le cas échéant, présentation orale**
  - Rencontre et animation de la communauté scientifique des « NANO »
  - Communication des résultats scientifiques
  - Prospective et échanges.
- **Un canevas vous sera communiqué.**

- **Indication du montant d'aide (NB : aucune aide supplémentaire ne peut être accordée).**
- **Indication de l'échéancier de versement de l'aide :**
  - Une modification est envisageable après une demande justifié auprès de la délégation ANR, mais à échéancier global projet constant.
- **Fourniture des relevés de dépenses :**
  - À minima chaque année pour les partenaires privés (suspension des versements).
  - Fortement recommandé chaque année pour les partenaires académiques.
  - Une version provisoire à envoyer avant signature à la délégation pour contrôle.
  - Signé par l'ordonnateur ou l'agent comptable pour les laboratoires publics.
  - Signé par le représentant légal pour les partenaires industriels.

- **Montant des dépenses éligibles déclarées  $\geq$  montant des dépenses éligibles prévues**
- **Acceptation du rapport final par la délégation PNANO et le responsable programme.**
- **Relevé final des dépenses obligatoire en fin de projet pour tous les partenaires :**
  - Une version provisoire à envoyer avant signature à la délégation pour contrôle.
  - Signé par l'ordonnateur ou l'agent comptable pour les laboratoires publics.
  - Signé par le représentant légal et visa commissaire aux comptes pour les partenaires industriels.
- **Respect des obligations contractuelles présentées précédemment.**

- Bilan 2009 des Appels à Projets.
- Actes attributifs.
- **Gestion des modifications et des difficultés éventuelles.**
- Séminaire de sensibilisation à la PI.
- Vos contacts au sein de la délégation.

Prévenir au plus vite la délégation par courriel spécifique.

- **En cas de changement dans l'utilisation des fonds, y compris pour les modifications entrant dans le cadre du règlement financier (ex: règle de 30 %)**
- **En cas de changement dans le consortium**
  - Il y aura un traitement au cas par cas
  - Les modifications qui n'impactent pas le déroulement du projet seront examinées avec bienveillance
  - Une procédure d'avenant pourra s'avérer nécessaire.
- **En cas de difficultés techniques,**
  - Nous prévenir au plus vite
  - Cela peut concerner : investissement, recrutement, réorientation suite à une difficulté technique ...
  - Il y aura un traitement au cas par cas
- ...

Une validation de l'ANR (via une commission) peut s'avérer nécessaire.

- Bilan 2009 des Appels à Projets.
- Actes attributifs.
- Gestion des modifications et des difficultés éventuelles.
- **Séminaire de sensibilisation à la PI.**
- Vos contacts au sein de la délégation.

« Séminaires de sensibilisation à la PI » : bientôt à Lille, Paris, Grenoble et Toulouse.



Extrait du livre : *Innover grâce au brevet*, Yann de KERMADEC, INSEP CONSULTING Editions

\* à l'initiative de la délégation PNANO, organisé par l'INSTN, avec le partenariat du CNRS, du CEA et des universités.

- Bilan 2009 des Appel à Projet.
- Actes attributifs.
- Gestion des modifications et des difficultés éventuelles.
- Séminaire de sensibilisation à la PI.
- Vos contacts au sein de la délégation.

→ POINT D'ENTREE : email : [d.anr-pnano@cea.fr](mailto:d.anr-pnano@cea.fr) / tél. : 04.38.78.57.56

## RESPONSABLE DELEGATION

**THIERRY BOSC**  
thierry.bosc@cea.fr  
+33.4.38.78.31.95

## RESPONSABLE DU PROGRAMME

**DIDIER THERON**  
didier.theron@agencerecherche.fr  
+33.4.38.78.31.95

## ADJOINT COMMUNICATION

**PHILIPPE LAPORTE**  
philippe.laporte@cea.fr  
+33.4.38.78.49.88

## ACCUEIL CONVENTIONNEMENT

**LAURENCE CHASSOUANT**  
laurence.chassouant@cea.fr  
+33.4.38.78.57.56

## PÔLE DE SUIVI SCIENTIFIQUE ET ADMINISTRATIF DES PROJETS

**PHILIPPE BANDELIER**  
philippe.bandelier@cea.fr  
+33.4.38.78.42.21

**JULIEN CHIARONI**  
julien.chiaroni@cea.fr  
+33.4.38.78.06.21

**BENEDICTE GUEHL**  
benedicte.guehl@cea.fr  
+33.4.38.78.36.25

**STEPHANE MARMONNIER**  
stephane.marmonnier@cea.fr  
+33.4.38.78.34.05

**NELLY MICHEL**  
nelly.michel@cea.fr  
+33.4.38.78.51.93

Merci de nous prévenir  
de vos réunions de consortium pour  
une participation éventuelle de la  
délégation PNANO.

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Lyon – 29 janvier 2010

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE  
**ANR**

**P**rogramme  
**3N** Nanosciences  
Nanotechnologies  
Nanosystèmes



- **Date d'ouverture : 15 janvier 2010.**
- **Date de clôture : 26 Mars 2010 à 13h00 (Heure de Paris)**
- **6 thématiques de recherche :**
  - Nouveaux matériaux et technologies de fabrication ;
  - Nanoélectronique-nanophotonique-NEMS ;
  - Instrumentation-modélisation-simulation ;
  - Nanotechnologies et Nanosystèmes pour l'environnement et l'énergie ;
  - Nanotechnologies et Nanosystèmes pour la santé ;
  - Dimensions sociales, culturelles et économiques des nanotechnologies.
- **Soumission en ligne sur le site de l'ANR.**
- **Nouveautés de l'AAP :**
  - Majoritairement recherche industrielle et développement expérimental ;
  - Majoritairement partenarial.
- **AAP(s) spécifique(s) pour les accords nationaux, sauf NSF.**